LE PETIT CHALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°422 JANVIER 2022

Coucher de soleil, vue prise depuis le chemin de la Buissonaz

<u>Actualités</u> :
Lundi 10 janvier, Conseil municipal à 19h00, salle Jean-Antoine Lépine
Samedi 29 janvier, soirée des 60 ans de la Grappe à 19h30, salle Jean-Antoine Lépine

Memento

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi	9h00-12h30	fermée
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	fermée
Jeudi	9h00-12h30	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	fermée

Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

Bibliothèque municipale
04 50 59 11 98 ~ bibliochallex@gmail.com
Horaires :

Mercredi	16h00-19h00
Vendredi	16h00-19h00

18 € pour une année, gratuit jusqu'à 18 ans

Boulangerie et Point Poste
La Miette 04 50 48 18 33

Lundi :	fermé
Mardi :	6h00-12h30
Mercredi :	6h00-12h30
Jeudi :	6h00-12h30
Vendredi :	6h00-12h30

Samedi, dimanche et jours fériés : 6h00-12h30
Heure limite de dépôt du courrier :
11h30 du mardi au samedi inclus

Inspection de l'éducation nationale
Circonscription du Pays de Gex
04 50 40 76 60
Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens
04 50 56 46 50

Groupement transfrontalier européen
08 92 70 10 74
SIEA : Service Client : 04 74 45 09 07

Transport à la demande
Auprès de la centrale de réservation : 0800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr
Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04
Site de l'agglo : paysdegexagglo.fr puis accueil et faites votre choix
Recyclage : www.sidefage.fr
Horloge parlante : 3699

Déchets
Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin ramassage des déchets ménagers
à retirer le jeudi soir au plus tard
N° pour demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage : 04 50 40 95 00 (ou MUG voir plus bas)
www.monservicedechets.com

Déchèterie de Péron : 04 50 59 14 64
Horaires d'hiver de novembre à février inclus
(ne pas oublier son badge)

Lundi - vendredi	8h30-11h55 et 13h30-16h55
Samedi	8h30-16h50
Dimanche	9h00-11h50

Fermée les jours fériés

Déchèterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Régie des Eaux gessiennes : 04 85 29 20 00

Allo encombrants : 04 50 20 65 86 ou
www.agcr.alfa3.fr

Emmaüs : 04 50 39 34 96 ou www.emmaus74.net

AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
Horaires magasin :

Mercredi, jeudi et vendredi	13h00-17h30
Samedi	8h45-14h15

Dépôt marchandises :

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-12h30/14h00-17h45

Ressourcerie du Pays de Gex
290 Rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Horaires boutique

Mardi	14h30-17h30
Mercredi	9h00-12h30 et 14h00-17h30
Jeudi	14h00-17h30
Vendredi	9h00-12h30 et 14h00-17h30
Samedi	9h00-17h30

Horaires dépôt

Lundi	13h30-17h30
Du mardi au vendredi inclus :	9h00-12h00 et 13h30-17h30
Samedi	9h00-17h30

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
0 800 75 27 84 20 (numéro vert)

Memento

Numéros d'urgence
17 ou Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01)
117 rue des Chenaillettes
01710 Thoiry

Horaires d'ouverture de la gendarmerie
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Appel d'urgence européen : 112
SAMU – urgences médicales-médecin de garde : 15
Pompiers : 18
SAMU – urgences sociales : 115
Pharmacies de garde : 3237
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violence femmes : 3919
Enfance en danger : 119
Hébergement d'urgence : 115
http://challex.info/urgence

Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001
Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
08 90 10 71 24
Hôpital Cantonal Genève : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin : +41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex
160 rue Marc Panissod à Gex au 04 50 40 38 38
Du lundi au samedi uniquement sur rendez-vous après appel au centre 15
Spécial Covid 19 : 04 85 29 21 09

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève
01630 Saint Genis-Pouilly
Sur RDV au 0810 25 01 10

Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Centre du Service National
09 70 84 51 51 ou cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Renseignement Centrale téléphonique de l'aéroport de Genève : + 41 0 900 57 15 00

Engins motorisés et bruyants
(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, motos, quads...)
Pour le bien-être de tous, veuillez respecter ces horaires

Lun/ven.	**8h00-12h00**	**14h00-19h30**
Samedi	**9h00-12h00**	**15h00-19h00**
Dimanche et jours fériés		**10h00-12h00**

Hauteur des haies
Les haies ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantées jusqu'à 50 cm de la limite de propriété, celles au-delà de 2 mètres, à une distance d'au moins deux mètres de la limite séparative. Le propriétaire se doit d'entretenir sa haie et autres végétaux.
S'agissant de haies ou végétaux longeant le domaine public, en cas de carence du propriétaire, l'élagage peut être confié à une entreprise aux frais du propriétaire.

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Monsieur le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Piétri (Gex)
Distribution : Service de la commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Internet de la commune www.challex.fr

Crédits photos
Couverture : Samuel Owen
Page 4 : Françoise Perroux
Page 10 : Evelyne Thiault
Page 13 : Ludmila Beyer
Page 14 : Georges Rapin
Page 15/16 : Arnold Uijttewaal
Page 17 : Eliane Dallemagne
Page 18 : G. Dous et Georges Dallemagne
Page 19 : Troy Menting Yoell

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de février 2022, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
Dimanche 16 janvier

Mot du maire

Chères Challaisiennes, chers Challaisiens, mes chers amis,

L'année 2021 arrive à son terme, c'est pourquoi j'aimerais féliciter et remercier toutes les associations qui ont pu nous divertir tout au long de cette année.
Elles nous ont démontré que malgré des contraintes sanitaires diverses, tout était possible.

Suite aux nouvelles directives imposées par l'Etat, le Conseil municipal se voit dans l'impossibilité de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux début janvier.
Nous vous donnons rendez-vous dans une période plus propice.

Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et ceux qui ont été ou sont encore victimes de cette pandémie, ainsi que tous les acteurs économiques, artisans, commerçants, restaurateurs qui ont durement souffert.
J'aimerais remercier tous nos Challaisiens qui participent à la survie de nos commerces de proximité.
< Ils ont plus que jamais besoin de vous. >

Le Conseil municipal garde ses objectifs : une bonne gestion financière, prévenir l'isolement de nos anciens, poursuivre une équité de tous les quartiers, continuer la rénovation de nos bâtiments, la réfection de nos routes et encourager l'implication des habitants dans la vie du village pour nourrir une démocratie participative animée par des référendums.

< De nombreux sujets nous attendent >
Pour cela, avant de prendre les grandes décisions qui engagent la vie et l'avenir de notre commune, le Conseil municipal souhaite ouvrir encore d'avantage le dialogue et la concertation avec les Challaisiens.
Voilà ce vers quoi nous voulons tendre avec vous durant les quatre années à venir.
Nous voulons porter encore plus haut les valeurs de solidarité, d'exemplarité qui doivent tous nous rassembler.

Alors, continuons ensemble, prenez soin de vous et de tous ceux qui vous entourent.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne année 2022.

Le maire,
Claude Chappuis

Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 6 novembre

M. le maire ouvre la séance à 19h05

Absents :
Eloise Vernay donne procuration à Francesca Donelli
Jocelyne Blazer donne procuration à Aline Hofer
Franck Bougreau donne procuration à Christian Pera

Secrétaire de séance : Christophe Dalmais

Délibération n°38-2021 : travaux de réfection de l'Auberge de la Treille

M. le Maire informe l'Assemblée que suite au rachat par la commune du fonds de commerce de l'Auberge et à l'issue des constats faits par les élus s'étant rendus sur place, il est apparu nécessaire d'engager des travaux de réfection du bâtiment avant de le mettre à disposition d'un nouveau gérant et de prévoir sa réouverture.
Les travaux envisagés ont fait l'objet de devis auprès de différentes entreprises en fonction de la nature des besoins.
Il précise avoir rencontré des difficultés à trouver des entreprises pour effectuer les travaux dans un délai raisonnable, tout en favorisant les entreprises locales.
Deux entreprises ont répondu pour la réalisation des travaux de peinture : Dubosson et N Guyen.

Les devis réceptionnés sont :

- **Réfection des faux plafonds (cuisine-salle de restauration)** : entreprise Espace Revêtements pour 4 170.50 € HT soit 5 004.60 € TTC
- **Carrelage :** entreprise SAS Carrelage Fargeois : 1 108 € HT soit 1 329.60 € TTC
- **Plafonds et murs :**
- **salle de restauration + bar** : entreprise N'Guyen Plâtrerie : 14 765.00 € HT soit 17 718.00 € TTC
- **Salle intermédiaire** : entreprise Dubosson :1 625.50 € HT soit 2 888.05 € TTC
- Correction acoustique du bar restaurant : entreprise Dubosson : 14 110.00 € HT soit 16 875.59 € TTC
- **Réfection intérieure du logement** : entreprise Dubosson : 19 615.25 € HT soit 21 576.78 € TTC
- **Réfection extérieur Murets :** entreprise Dubosson : 4 702.35 € HT soit 5 172.59 € TTC.

F. Donelli soulève le fait que depuis le début du mandat, il n'y a eu que deux réunions « bâtiment » et souligne le manque d'informations concernant la réalisation des travaux. Elle informe l'Assemblée de son souhait de quitter la commission bâtiment et demande quelles sont les formalités pour valider sa décision.

M. le maire propose à l'Assemblée de délibérer sur les devis présentés en séance : les devis sont acceptés avec 12 voix « pour » et 3 abstentions.
Michel Peter explique qu'il s'est abstenu pour les raisons suivantes : « *faire travailler les entreprises locales c'est très bien, mais si l'on avait demandé plusieurs devis, on aurait peut-être pu avoir un gain sur le coût des travaux* ».

Délibération n°39-2021 réfection du fossé chemin de la Corbière

M. le Maire rappelle que le chemin du Château a été refait en début de mandat et que si les travaux concernant la réfection du fossé ne sont pas réalisés avant l'hiver, le chemin risque d'être emporté.
Aline Hofer s'interroge sur les raisons pour lesquelles la Communauté d'Agglomération ne prend pas en charge ces opérations dont elle doit avoir la compétence. M. le maire précise qu'une liste des opérations de curage à effectuer par les services intercommunaux lui a été transmise, mais que cette opération n'a pas été considérée comme prioritaire.
Michel Peter demande si la commune ne devrait pas écrire un courrier à l'agglomération stipulant que la commune a fait l'entretien du fossé à leur place.
Après discussion, le Conseil municipal approuve la réalisation des travaux par la commune à l'unanimité, et approuve le mandatement de la société Perard.

Délibération n° 40-2021 : dématérialisation de la transmission et de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
M. le Maire rappelle qu'à partir du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme et d'en accuser réception par voie électronique.
Dans le cadre du volet « *transformation numérique de l'Etat et des territoires* » du plan France Relance, le ministère de la Transformation et de la Fonction publique, ainsi que le ministère du Logement, ont décidé l'ouverture d'une enveloppe visant à soutenir le déploiement, au sein des collectivités, de cette nouvelle procédure, notamment au travers du raccordement de leurs systèmes d'information aux solutions proposées par l'Etat dans le cadre du programme des dématérialisations d'autorisations d'urbanisme (démat ADS).

En l'état, le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (SIEA) gère le logiciel informatique afférent aux opérations d'urbanisme (Rad'S), en assure la maintenance ainsi que l'accompagnement des collectivités. Il propose donc, afin de se mettre en conformité au 1er janvier 2022, la mise en place du nouveau logiciel Next'Ads et a transmis à la collectivité une facture pour accord correspondant au cadre de financement de l'Etat pour une commune instructrice autonome (soit 4 400 €).

La prestation proposée par le SIEA comprend la mise en place du nouvel outil, la formation ainsi que l'assistance.

Les communes ont été invitées à déposer leur dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat avant le 31 octobre 2021 sur production d'une facture valant devis, raison pour laquelle le SIEA a transmis en amont la facture.

Par conséquent, il est maintenant demandé aux élus de se prononcer sur la prestation proposée par le SIEA.

Michel Peter et Stéphane Brucker indiquent que le vote de la délibération ne devrait intervenir qu'une fois connu le montant de la subvention et souhaitent que l'on interroge les services de l'Etat. Stéphane Bruckert précise que cette subvention ne semble pas certaine.

Brigitte Fleury s'interroge sur les personnes qui vont être formées sur le logiciel ; le maire précise que ce seront les secrétaires et les membres de l'urbanisme. Report du vote en décembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, en l'absence de confirmation de la prise en charge financière par les services de l'Etat pour la mise en place du nouveau logiciel, décide de REPORTER cette décision à la prochaine séance du Conseil municipal.

Délibération n°41-2021 : modification de la composition de la commission Associations et Communication

Monsieur le Maire rappelle que la commission Associations et Communication est composée, outre le maire président, de 3 membres : Stéphane Bruckert, Aline Hofer et Jocelyne Blazer.

Monsieur Nicolas Perez a émis le souhait d'intégrer cette commission.

Monsieur le maire rappelle qu'en application de l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales, le nombre de commissions est librement fixé par le Conseil municipal, tout comme le nombre des membres qui les composent.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification de la composition de la commission.

Questions diverses

M. le maire souhaite évoquer les travaux de mise en séparatif rue Saint Maurice, et plus particulièrement le sujet de la réfection de voirie.

- Première option : faire un simple goudronnage comme la rue de la mairie
- Seconde option : mise en esthétique de la rue, sur le modèle de la route de Mucelle. Pour ce point un appel d'offre doit être réalisé et donc passer par un cabinet. Le coût de ce dernier est de 16 000 euros.

Brigitte Fleury demande si, à l'issue de la procédure d'appel d'offre, la commune sera obligée de réaliser les travaux.

Si les travaux ne sont pas faits, la somme versée au cabinet sera perdue.

Michel Peter et Christian Pera soulignent que plusieurs routes nécessitent d'être refaites et qu'il serait peut-être mieux d'engager une réflexion sur ces crédits, élargie à l'ensemble des routes nécessitant des travaux.

Après discussion les élus estiment qu'il n'est pas souhaitable d'envisager l'option n°2, par 13 voix contre et 2 abstentions.

Demande d'installation d'un *food truck* sur la commune de Challex : accord pour une période de trois mois. Brigitte Fleury rappelle que le mandat précédent s'était opposé à l'installation de camion pizza afin de ne pas concurrencer l'auberge.

Cimetière : le maire explique que l'entreprise des Pompes Funèbres du Sorgia a fait un devis pour le déplacement de 3 tombes. Les familles ayant donné leur accord, une délibération devra être votée.

Projet d'installation de toilettes publiques : le maire indique qu'une réflexion est en cours pour ce projet à côté de l'Eglise, les devis sont entre 20 et 25 000€.

Françoise Perroux informe le conseil que les fenêtres de l'avent sont relancées cette année, le conseil propose que la Municipalité fasse une fenêtre le 03/12/2021.

Projet de jardins communaux : des devis sont en cours ; néanmoins, avant de lancer les travaux il faut savoir si des personnes sont intéressées.

Dépôt de gravats devant la STEP : un particulier indique avoir eu l'accord de la mairie, ce qui se révèle partiellement exact, une tolérance est faite lorsqu'il s'agit de terre végétale. Après visite des lieux il apparaît que le dépôt n'est pas constitué uniquement de terre végétale. Le maire a donné 15 jours à la personne pour les enlever.

Petite douane : le maire informe les élus que la petite douane route de Dardagny a été repeinte à l'extérieur.

Rapport des commissions :

Bâtiments
Les trois appartements de la commune sont loués, l'appartement de l'école est loué à deux inspectrices d'académie et celui de la poste à une secrétaire de mairie et ATSEM de Pougny.
Stéphane Bruckert indique qu'un compteur d'eau alimentant un appartement de l'école a été posé à l'envers, le problème est en train d'être résolu.

Communication
La Communauté d'Agglomération demande qu'un référent soit nommé afin de mettre à jour l'agenda communal des manifestations et d'alimenter leur base.
Stéphane Bruckert annonce les prix du devis de Pietri à propos des tirages du Petit Challaisien, soit 1 430 € TTC pour 750 exemplaires.
Stéphane Bruckert remercie Aline Hofer pour les décorations installées aux abords de la mairie notamment, pour octobre rose et novembre.

Associations
Le Sou des écoles demande des informations par rapport au protocole pour le marché de Noël ; en l'état on reste en attente de la diffusion du protocole national.
Aline Hofer indique qu'elle a représenté la mairie à l'Assemblée Générale de la Gym et excusé le maire ainsi que les adjoints.
Les associations ont reçu les dossiers de demande de subvention pour 2022.

CCAS
Françoise Perroux précise que la préparation des colis de Noël est presque terminée et souhaiterait que l'on puisse y intégrer des cartes de vœux, dont le choix reste à faire.
S'agissant de l'affectation récente du logement de la poste, elle précise que les personnes ayant déposé un dossier ont été contactées, mais n'ont pas donné suite. Elle rappelle que les personnes déposant des demandes de logement sont souvent pressées.

Urbanisme
Les élus de la commission ont eu une réunion avec la Communauté d'Agglomération Pays de Gex le 04/10/2021 à propos du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH), plus particulièrement concernant les orientations que souhaite prendre la commune, et l'intégration des espaces de bons fonctionnements. Dans le cadre d'une révision liée aux cours d'eau et le programme de Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (Gemapi) une rencontre est prévue le 22/11/2021.
Nathalie Salmon a repris les dossiers d'urbanisme après le départ d'Alexandra Mathis et se familiarise avec les subtilités du programme informatique et toutes les contraintes du service.
Aline Hofer revient sur la délibération qui n'a pas été votée ce soir concernant le logiciel et explique que, quel que soit le montant de la subvention, nous n'avons pas d'autre choix que d'acheter ce programme qui nous est imposé, car c'est une nouvelle version de RADS, soit Next RADS. Même si nous transférons la compétence à l'agglo, nous devrons quand même l'acquérir.

Finances
Point de situation du budget

Recettes de fonctionnement :
Droits de mutation : la commune va toucher 41 823 €. Dans le budget prévisionnel avait été indiqué la somme de 27 000 €.
Versement d'un règlement d'assurance de 8186.76 € pour sinistre à la salle Jean-Antoine Lépine.
Dépenses de fonctionnement : 76 % des dépenses ont été réalisées, montant du virement à la section d'investissement déduit.
Prévu 1 991 880 €, moins le virement à l'investissement 602 837 €, soit 1 389 043 €.

Recettes investissement : Fond de Compensation pour la Taxe de la Valeur Ajoutée (FCTVA) perçu pour un montant de 122 072 € sur 2019.
Dépenses d'investissement : consommé 25 % du montant prévu, à savoir 1 678 485 €.

Voirie
Christian Pera a marqué les trous à boucher sur les routes de la commune, une tournée des lampadaires a été réalisée.

En fin de séance, Brigitte Fleury souhaite évoquer le mot du maire dans le Petit Challaisien de novembre. Selon elle, *« des Challaisiens ont été choqués par ce dernier; le Conseil municipal de Challex est apolitique, le maire n'a pas à donner son opinion ; s' il souhaite exprimer son opinion, il doit le faire dans une tribune libre ».*

Infos de la Municipalité

DEMATERIALISATION

Tu veux ou tu veux pas ?

Nous envisageons de diffuser le Petit Challaisien, à ceux qui le souhaitent, en version dématérialisée par e-mail.
Vous ne recevrez donc notre journal communal qu'en PDF, cela fera un peu moins de papier pour la déchetterie !
Si cette idée vous intéresse, et uniquement dans ce cas, inscrivez-vous sur ce lien :
challex.info/pcmail
Bien sûr, la version classique continue, sans avoir à le confirmer, pour ceux qui préfèrent lire le Petit Challaisien en format papier.

Vous avez des photos de notre village et vous souhaitez les voir paraître en première page du Petit Challaisien. N'hésitez pas à les envoyer par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr

Lors de vos envois, pour des raisons de mise en page et d'impression, vérifiez la qualité et la netteté de vos photos, minimum 1Mo. N'oubliez pas de joindre votre nom, le lieu et date de la prise de vue. Merci.

Depuis quelque temps, des enfants s'amusent à sonner aux portes des maisons de Challex puis s'enfuient.

A priori, ce jeu est certes, ancien, inoffensif, mais sur la durée, il peut être pénible et difficile à vivre.
Pour le bien-être de toutes et tous à Challex, il faut que cela cesse.
Nous remercions tous les parents, de bien vouloir le rappeler à leurs enfants et de rester vigilants face à leurs agissements.

Et pour les propriétaires ou locataires importunés, merci de vous signaler en Mairie en cas de problème de ce genre, sans chercher à répondre vous-même afin d'éviter toute aggravation de la situation.
Merci d'avance à vous tous.

Dans le cadre d'un projet européen, la Mairie a été contactée par M. Perrin, chercheur en géographie. Son étude porte sur la zone d'étangs nommée Rhône Verbois du côté Suisse, à proximité de l'entreprise Firmenich.
M. Perrin a réalisé un questionnaire qui vise à recueillir l'avis des riverains et usagers de cette zone d'étangs pour estimer les services que leur apporte ce milieu. Alors si vous vous baladez dans cette zone, n'hésitez pas à y répondre !
https://challex.info/etangs

Municipalité

Pour rappel, les arbres et haies plantées en bordure des voies communales et chemins ruraux peuvent compromettre, par leur croissance vers ces voies, la sécurité de la circulation routière et piétonnière, mais aussi les réseaux aériens. Il est important de rappeler aux propriétaires qu'ils ont la charge de tailler ou d'élaguer la végétation qui, depuis leur propriété, dépasse vers les voies communales.
En cas d'inaction de leur part, la commune pourra être amenée à le faire d'office, aux frais des propriétaires.
Arrêté municipal du 25 novembre 2021 :
http://challex.info/elagage

Carnet

Lény BENOIT, né à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) le 20 novembre 2021, fils de Maïté BENAMAR et de Julien BENOIT.

CCAS

Le site Happy Visio vous propose de nombreux rendez-vous et des activités gratuites s'adressant à tous.

COMMENT SUIVRE CES CONFÉRENCES ?

- Rendez-vous sur le site **happyvisio.com** ou appelez le **01 76 28 40 84.**
- Inscrivez-vous gratuitement avec le code partenaire : ce code vous est offert par le département de l'Ain dans le cadre de son programme annuel Azalée, soutenu par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.
- Choisissez et participez depuis chez vous aux activités sélectionnées.

Voici quelques exemples :

Lundi 10 janvier à 11h00 :
Quiz Code de la route

Mardi 18 janvier à 15h30 :
le vieillissement sous l'œil du philosophe

Mardi 25 janvier à 15h30 :
comment organiser au mieux ses obsèques ?

Vie au périscolaire

L'accueil périscolaire a été décoré pour Noël grâce à la participation des enfants et aux dons généreux de décorations de la part des parents. Merci à eux.
Bonne année 2022 à tous et prenez bien soin de vous.

Sous l'œil de la vouivre

Pays de Gex agglo propose aux visiteurs et habitants du territoire une activité de loisirs féerique, Sous l'œil de la Vouivre. Cet espace ludique, accessible depuis le 26 juillet et dédié avant tout aux enfants, s'insère dans le projet de valorisation des activités 4 saisons au Col de la Faucille.

Vivre la légende du Jura avec les tout-petits
L'étrange créature, imposante et bienveillante, s'est posée dans la forêt du Col de la Faucille au matin du jeudi 8 juillet. L'espace de jeu Sous l'œil de la Vouivre, c'est un parcours inspiré par la légende de la Vouivre traditionnellement transmise dans le Jura. Cette portion de forêt mystérieuse se parcourt en famille ou en groupe, pour vivre ensemble l'aventure. Une fois entré dans le conte, on s'engouffre dans un parcours initiatique avec des énigmes à résoudre. Le but : retrouver le joyau volé à la créature, en repérant les indices qui aident à ouvrir un coffre. Pour aider les explorateurs dans leur quête, les animaux du Jura jalonnent la forêt mystérieuse.

De l'imaginaire à la conception
Sous l'œil de la vouivre, expérience ouverte toute l'année et en accès libre, est quasi inédite sur les sites naturels nationaux. Inventer et écrire un conte original inspiré de la légende, créer une sculpture monumentale pour donner naissance à la Vouivre qui veille sur la forêt et concevoir un circuit mêlant jeux et énigmes à résoudre… Le parcours des équipes et partenaires de l'agglo pour mener à bien ce projet d'envergure est aussi une aventure ! La part artistique liée à la création, l'ingénierie nécessaire pour la conception et les savoir-faire en action pour modeler le terrain et construire les ateliers, tout rentre en jeu pour créer un univers de loisirs unique jonché de toboggans, labyrinthes et franchissements.

Le tout est adapté à un public d'enfants entre 3 et 8 ans. La conteuse Claire Parma, ainsi que l'illustrateur Fabien Marchal–interne à la collectivité ont donné naissance à la légende pendant que le sculpteur forgeron Pierre-Marc Jannon a donné corps à la Vouivre. Les travaux de réalisation du parcours ont été répartis en 7 lots qui incluent également le terrassement, la construction des chemins et des plateformes, l'aménagement des modules et la sécurisation de l'ensemble. La majorité des lots font l'objet d'appels publics à la concurrence et le budget total alloué au projet est de 350 000€ TTC.

Le respect de l'environnement du site de la Faucille est bien sûr une préoccupation de premier plan. La zone de l'activité jouxte un site classé, elle a été créée dans un esprit de parfait respect de l'environnement. Le projet a été conçu en accord avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Il a été pensé avec la plus haute considération environnementale.

Un projet structurant pour les 4 saisons touristiques du Pays de Gex
Avec le parcours « Sous l'œil de la Vouivre », Pays de Gex agglo continue ses investissements pour le développement de nouvelles activités de plein air en accès libre, concentrées au Col de la Faucille. Dévaler les virages de la luge d'été, grimper au sommet de la tyrolienne pour se laisser emporter par le panorama extraordinaire à 360 °sur le Jura, avant de s'envoler jusqu'au village de Mijoux, la diversité des propositions enrichit le site de la Faucille et la station Monts-Jura d'année en année. Point d'intérêt incontournable du tourisme dans l'Ain, le site offre bien sûr et toujours une infrastructure de qualité pour le ski alpin et le snowboard, ses pistes douces de VTT aménagées au départ du petit Mont-Rond, des sentiers de randonnées et un parcours aventure. La promotion de l'activité, accessible au public dès le 26 juillet 2021, sera assurée par l'Office du Tourisme intercommunal Pays de Gex et sa station Monts-Jura.

« Aménager une structure unique et attractive pour les tout-petits, qui fédère la famille autour d'une activité ludique, prend tout son sens dans le cadre du développement économique lié au tourisme dans le Pays de Gex ; en augmentant l'offre de loisirs dédiée à la clientèle… Mais aussi aux Gessiens. »
Vincent Scattolin, Vice-Président en charge du tourisme et du développement économique.

Texte et propos recueillis sur le site de Pays de Gex Agglo.

Vie associative

A titre indicatif, vous trouverez ci-dessous le tableau et coordonnées des diverses associations de Challex

Société	Président/ Présidente	Téléphone	Adresse mail
Jeunesse challaisienne	Cyril DURAND Anthony PUGET	06 35 25 40 81 06 75 35 87 76	jeunessechallex@challex.fr
Amicale des Anciens Pompiers	Christian VAURS	04 50 56 37 36	famille.vaurs@wanadoo.fr
Union Nationale des Combattants-Alpes	Georges DALLEMAGNE	04 50 59 10 37	dallemagne.georges@wanadoo.fr
Association d'Animation Paroissiale	Hélène PETER	04 50 56 72 90	helenepeter@sfr.fr
Association Gymnastique Challex	Emilie GENDRA	06 81 91 54 34	gym.challex@gmail.com
Association Jeunes, Loisirs et Culture	Zdenka JARDON	06 29 75 70 06	ajlc.challex@gmail.com
Les Bourrus de Mucelle	Didier DURAND	06 11 75 18 93 06 85 07 46 01	dd1970@hotmail.fr
La Campanella	Michel PETER	06 89 06 71 59	contact@michel-peter.com
Les Chroniques d'Algaroth	Laurie-Anne LHOSTE	07 86 01 72 76	lc.algaroth@gmail.com
La Grappe	Sophie COLLET	06 78 69 36 52	Collet.sophie8@gmail.com
Groupe Histoire Locale	Georges DALLEMAGNE	04 50 59 10 37	groupehistoire.cha@orange.fr
Intersociété	Pascal DURET	04 50 56 36 72 06 15 65 05 36	lemucellois@hotmail.fr
La Lyre Challaisienne	Georges RAPIN	00 41 796 17 81 64 04 50 59 42 82	lyrechallaisienne@gmail.com
La Pétanque Challaisienne	Christian PERROUX	06 35 78 61 76	Christian.perroux56@gmail.com
Les Petites Scènes	Tina NADAL	06 71 22 33 23 06 01 80 88 81	contact@lespetitesscenes.fr
Point-Virgule	Elvine DELAUNOY	04 50 56 46 93 06 33 85 24 23	bibliochallex@gmail.com
Poivre et Sel	Eliane DALLEMAGNE	04 50 56 31 30	dallemagne.eliane@gmail.com
Société de Chasse	André BONTRON	04 50 56 44 02	Andre.bontron@gmail.com Michael.bontron@gmail.com
Le Sou des Ecoles	Troy MENTING YOELL	06 85 05 69 28	sou.challex@gmail.com
Union Sportive Challex (USC)	Hugo DUARTE	07 87 07 27 18	hugo.duarte@wanadoo.fr
Yoann Thuau Racing Team	Yannick THUAU	06 37 42 30 78	thuau.yannick@neuf.fr
Coopérative scolaire	Stéphanie COELHO	04 50 56 44 32	Steph1311@hotmail.fr
Association Yoga Challex	Amrita FARES-SINGH	06 46 27 89 25	yoga.amrita@yahoo.fr
Perma Prairie	Stéphane NABAFFA	06 18 63 38 79	

Vie associative

Association jeunes, loisirs et culture

Les nouvelles de l'Atelier de dessin de L'AJLC avec Ludmila Beyer

Je vous présente les bouvreuils et le raisin réalisés par les adolescents Linnea, Manon et Denali. La branche enneigée est une aquarelle d'Anna Doudou, une élève talentueuse du groupe des adultes.
Si vous souhaitez rejoindre l'Atelier et réussir vos propres œuvres, n'hésitez pas à contacter Ludmila Beyer au **06 16 06 33 99** ou **lubeyer@yahoo.fr**
Bonne année à tous et à bientôt, Ludmila Beyer

La Pétanque

Nous espérons que vous avez réussi à passer d'excellentes fêtes de fin d'année malgré le contexte encore difficile.
Toute l'équipe de la Pétanque Challaisienne vous envoie ses vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour 2022.
Que le point et le tir soient avec vous tout au long de nos prochaines parties partagées.

Vie associative

La Lyre Challaisienne

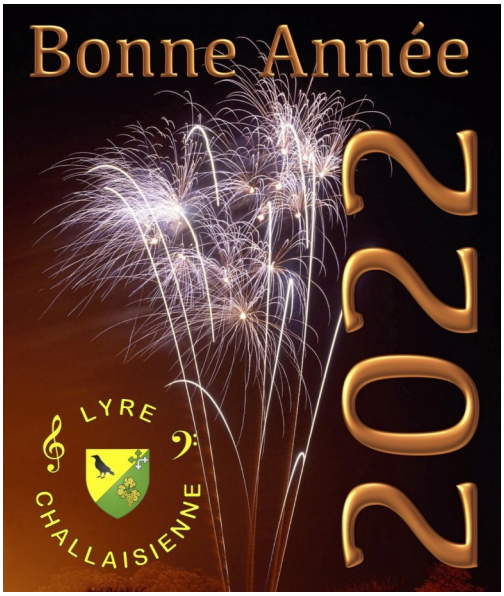

Comme la plupart des sociétés, la Lyre Challaisienne n'a pas manqué d'être bousculée par le virus l'an dernier. Les instruments à vent sont des autoroutes pour lui.
Après une longue période sans répétitions, les musiciens ont pourtant assuré leur participation à la commémoration de l'Armistice au mois de mai et à la Fête nationale en juillet. Les restrictions allégées en été ont permis à ces derniers et à leur directeur de reprendre les activités avec bonheur à la rentrée. Ils étaient présents pour l'Armistice du 11 novembre, au Téléthon,

puis au Marché de Noël.

L'année 2022 s'ouvre avec de nouveaux projets si les circonstances le permettent. Le concert de la Lyre est prévu le samedi 21 mai.

ASSociation YOGA CHALLEX

Nous voilà en 2022, l'équipe de l'aSSociation Yoga Challex vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !
Après une année 2020/2021 en visio, nous espérons de tout cœur pouvoir continuer à partager avec vous notre passion pour le yoga dans le respect des gestes barrières (pass sanitaire, distanciation et nettoyage renforcé).
Nous sommes également heureux de vous annoncer que Sophie, notre secrétaire, vient d'ouvrir son cabinet de diététicienne. N'hésitez pas à la contacter au : **+33 6 52 59 17 84** ou par mail à : **sophie@mon-equilibre-alimentaire.com.**

Toutes les infos sur : **https://www.asso-yoga-challex.fr**

Bibliothèque municipale Point Virgule

Toute l'équipe de la bibliothèque vous transmet ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.
Nous profitons de ce moment pour une petite présentation courte et concise du fonctionnement de la bibliothèque.
La bibliothèque est ouverte à tous, pour consultation sur place, sans formalités ou inscription.
L'inscription est gratuite pour les enfants et les adolescents. Son coût est de 18 € par année pour les lecteurs dès 18 ans. Il n'y a pas d'âge minimum pour s'inscrire à la bibliothèque, nous accueillons tous les publics, du plus jeune au plus âgé !
Chaque lecteur peut emprunter jusqu'à quatre ouvrages, pour une durée d'un mois. Le prêt des nouveautés est limité à deux en même temps.
La bibliothèque compte de très nombreux livres sur ses rayonnages. De l'album jeunesse cartonné au

Vie associative

Bibliothèque municipale Point Virgule

roman graphique, en passant par les mangas, les bandes dessinées, les biographies, sans oublier les romans et les polars. Vous trouverez certainement de quoi combler vos désirs de lecture.
Nous mettons à votre disposition un cahier de suggestions de livres, n'hésitez pas à y inscrire vos coups de cœur. Nous pouvons effectuer des demandes de réservations auprès de la Lecture Publique de l'Ain à Valserhône lorsque nous ne possédons pas certains ouvrages. Vous pouvez également nous faire part de vos demandes lors des permanences, nous vous répondrons avec plaisir.
Nos horaires : **mercredi et vendredi de 16h00 à 19h00**
Pour la bibliothèque : Laurence Miserez

Groupe histoire locale

Groupe histoire locale
Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37
groupehistoire.cha@orange.fr
Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser.

Pour 2022, gardez le moral !

La chronique d'Arnold Uijttewaal

Après les libations de fin d'année, nous vous proposons logiquement un thème rafraichissant : en effet, Challex, village perché, comporte pourtant de nombreuses sources, certaines alimentant des fontaines publiques ou privées soumises aux règles régissant les droits d'eau.

Challex : village d'eau de source

Dans l'épisode consacré à **la Place du Poizat**, on a vu que Challex s'est formé à cet endroit, principalement grâce à la présence de l'eau de source. Les deux fontaines encore présentes aujourd'hui, en témoignent. On trouve une fontaine **rue du Château**. Les nappes phréatiques, qui se remplissent chaque fois qu'il pleut sur les flancs du Jura, font jaillir l'eau du sous-sol dans notre commune. Les sept, aujourd'hui six, fontaines du village encore en activité, le prouvent, mais il y a aussi des sources d'eau chez beaucoup de particuliers. Logiquement, cette présence de l'eau se traduit dans les noms de quelques rues :

La **rue des Fontanettes** débute à la place du Poizat pour joindre la route de La Plaine en croisant les lotissements de « **La Lièvre** » et « **en Pontoux** ».
Juste après le croisement avec la ruelle des Fontaines, on y trouve une fontaine.

La **ruelle des Fontaines,** très pentue, relie la rue Saint Maurice et la rue des Fontanettes. Dans la rue **Saint Maurice**, en face de l'entrée de cette ruelle, on trouve une fontaine privée. Elle était encore en activité, il y a quelques années. Pour mériter son nom, la ruelle a dû connaître d'autres sources d'eau privées dans le passé.

Le **chemin des Sources** envoie vers la fontaine de Mucelle sur le versant côté Jura. L'entrée se trouve en face du Château de Mucelle.

Toujours à Mucelle une branche du chemin des Sources, s'appelle **l'impasse des Sources.**

Vie associative

Groupe histoire locale

Le nom de la **rue Champ-Novaz** n'est pas directement lié à « l'eau », mais en son centre, on trouve la sixième fontaine de Challex.

Même si le nom de famille Novaz est assez répandu en France, à Challex il ne s'agit pas d'un champ, qui a appartenu à une famille Novaz. Il s'agit de **Novaz,** alias **"Neuve",** un lieu "fraîchement" défriché. Le suffixe en -az indique l'accentuation sur l'avant-dernière syllabe.

Arnold Uijttewaal

Association Gymnastique de Challex

Tous les cours se sont arrêtés pendant les vacances de Noël. **Reprise le lundi 3 janvier !**

Joyeuse Année !
Le comité vous souhaite à tous une très belle nouvelle année.

Il nous reste de la place dans certains cours pour ce début d'année, notre porte est grande ouverte.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter sur **gym.challex@gmail.com**

Suivez-nous aussi sur Facebook :
Association-Gymnastique-Challex

Union Sportive de Challex

Chers amies et amis challaisien(nes),

La première partie de saison est terminée depuis début décembre.
L'ensemble des membres du staff et de l'équipe d'éducateurs souhaitent remercier les parents ainsi que les joueurs pour cette première partie de saison. Tout s'est bien passé sur le plan sportif, avec une forte présence aux entrainements et aux matchs.

L'assouplissement des contraintes sanitaires nous a permis de pouvoir recommencer à organiser nos manifestations, le loto de novembre ainsi que notre traditionnel arbre de Noël.

Au passage, nous remercions tous les gens qui ont répondu présent à ces deux évènements. Nous les membres, étions très contents de tous vous revoir et de retrouver une vie sociale, festive et chaleureuse.

A tous, joueurs, jeunes séniors et vétérans, éducateurs, parents et spectateurs, nous vous souhaitons une excellente année 2022.
Qu'elle apporte à tous, le meilleur, à commencer par une bonne santé et un avenir sans COVID à l'horizon. Au plaisir de vous revoir au bord du terrain.

Forza USC,
Cordialement, Hugo DUARTE

Poivre & Sel

Que nous réserve l'année 2022 ? Face à cette situation bien incertaine, nous devons rester optimistes et espérer que ce sacré virus va aller en s'amenuisant. C'est pourquoi, au nom du Conseil d'administration de Poivre & Sel, je veux adresser à tous nos membres et à tous les Challaisiens des vœux de quiétude pour l'année 2022.
Nous la débuterons autour d'une **choucroute garnie, suivie du partage de la galette des rois**,
le mardi 11 janvier dès 11h30 à la Salle Saint Maurice.

Vie associative

Inscriptions auprès de Claudine :
Claudine.Bosteels@gmail.com ou
Tél. **04 50 56 33 86 dernier délai : jeudi 6 janvier au soir.**
Le passe sanitaire avec la 3ème dose de rappel sera exigé et nous serons vigilants.

Notre **Assemblée générale** s'est tenue le mardi 23 novembre dernier avec la présence de 23 personnes munies de 10 pouvoirs, prouvant une belle participation des membres de notre association qui compte 52 membres. Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Nicolas Perez, représentant de la mairie (Commission des Associations) qui a été heureux de découvrir toutes nos activités. Ce fut encore l'occasion de remercier la municipalité pour la subvention versée en 2021, ainsi que la récompense du travail apporté pour le 14 juillet. Les rapports d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité et un échange nourri de nouvelles idées pour l'avenir s'est mis en place. Tous les membres du Conseil d'Administration ont été réélus et rejoints par Mireille Falquet.
Composition du Conseil d'administration, pour 2021 – 2022 :
Présidente : Eliane Dallemagne
Vice-Présidente : Bernadette Lovenjak
Secrétaire : Claudine Bosteels
Trésorière : Françoise Sudan
Vice-Trésorière : Mireille Falquet-Maison
Gestionnaire de l'économat : Claire-Lise Rapin
Décoratrice en chef : Monique Sermet
Chef de cuisine : Yves Mottier
Marmitonnes : Martine Vernay, Christiane Bouzoud
Chef technique et sonorisation : Henri Babaz
Nous rappelons que de nouveaux membres seront les bienvenus ; les personnes intéressées sont priées de contacter une personne du Conseil d'administration. Elles sont invitées à participer à une réunion, avant d'adhérer à l'association.
Bonne année à tous,
Eliane Dallemagne pour Poivre et Sel.

"Belle décoration de table de Monique"

La Grappe

Soirées spéciales 60 ans !

Venez fêter avec nous les 60 ans de la Grappe ! Les **samedis 29 janvier et 5 février 2022**.
Pour l'occasion, nous vous préparerons un **menu spécial** :

Soufflé aux 2 saumons
Sauce crémeuse au chablis
*****
Suprême de poulet aux cèpes
Pomme paillasson aux fines herbes
Flan de courge aux châtaignes et lard fumé
*****
Assortiment de fromages
Tartelette aux pommes

Pour réserver, contactez :

Samedi 29 janvier 2022	Samedi 5 février 2022
Laurence Péricard	Sophie Collet
07.68.12.36.14	06.78.69.36.52

Le prix de la place est de 22 € pour les adultes et 12 € pour les enfants jusqu'à 12 ans. Sachez que nous serons tenus de respecter les restrictions sanitaires en vigueur.
Meilleurs vœux pour cette nouvelle année,
Pour la Grappe, Valentin Ducret

Vie associative

Union Nationale des Combattants

Anciens combattants

Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr

Distinction

L'ensemble des membres de l'amicale adresse ses vives félicitations à leur camarade Roland Perrière, ancien d'AFN de Péron, décoré de la Médaille militaire par le Général Frère lors des cérémonies du 11 novembre 2021. Cette haute et rare distinction vient justement mais tardivement témoigner la reconnaissance de la Nation au soldat grièvement blessé en Algérie.

Un nouveau départ pour les associations de combattants du sud gessien

Le 23 novembre, les membres des associations regroupant les communes de Challex, Collonges, Farges, Léaz, Peron, Pougny et Saint Jean de Gonville se sont réunis en présence de Denis Perroud, secrétaire général de l'UNC /74, afin de chercher les voies de leur avenir.

L'essentiel des effectifs des associations est constitué d'anciens d'AFN de moins en moins nombreux. Au fil des années, veuves, anciens des opérations extérieures (OPEX), militaires , gendarmes, sympathisants etc, ont rejoint les amicales locales. Ainsi L'UNC 74, avec ses 5 500 adhérents, reste encore une force vive au service de la mémoire.

Les trois associations doivent maintenant choisir le scénario le plus adapté à la situation. Les membres des trois associations devront en décider prochainement.

Rejoignez les anciens combattants :
l'amicale est ouverte à tous,
aux anciens militaires, aux anciens appelés, aux anciens des opérations Extérieures (OPEX), aux conjoints, veuves, sympathisants...
contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37

Le Sou des écoles

Malgré le contexte actuel, vous avez été nombreux à nous rejoindre ce dimanche 5 décembre à Challex et à permettre à la magie de Noël de s'installer dans les yeux de nos enfants le temps d'une journée.

Petits et grands ont ainsi pu se confier au Père-Noël, écrire leur carte de vœux, créer leur suspension de Noël, confectionner leur couronne de l'Avent et bien entendu, repartir avec la traditionnelle photo/boule de Noël à accrocher au sapin. Vous avez également pu découvrir des créateurs et artisans locaux, apprécier un concert de la Lyre Challaisienne, vous restaurer et déguster un bon vin chaud.

Le Sou des écoles est heureux du déroulement de cette manifestation malgré une mise en place difficile liée au protocole sanitaire. Mais nous avons pu, une fois encore, compter sur votre soutien grâce à votre présence. Nous remercions tout particulièrement les parents bénévoles qui se sont investis à nos côtés ; ceux qui nous ont apporté de délicieux gâteaux, ceux qui sont venus nous aider à installer et/ou à ranger et bien sûr un grand merci à Ludmila, Valérie, Franky, Falk et Jean.

Nous clôturons l'année 2021 sur cet évènement festif et en profitons pour vous adresser nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

En espérant que 2022 soit plus sereine et qu'elle nous permette de réaliser toutes les manifestations prévues pour nos enfants.

Vie associative

Le Sou des écoles

Vous pouvez dès à présent bloquer dans vos agendas les dates suivantes :

Vendredi 11 février : concert Echo Lali avec les élèves de l'école

Mardi 8 mars : Carnaval **Samedi 14 mai** : fête du Printemps **Samedi 2 juillet** : kermesse

L'équipe du Sou des écoles

Vie au village

Le président du Club d'Echecs de Thoiry nous informe qu'un de nos administrés, membre de son club a fini sur le podium, lors des Championnats de l'Ain Junior d'échecs qui ont eu lieu à Oyonnax les 4 et 5 décembre.
En effet Lino BOURGUIGNON, 9 ans, a fini 3ème de sa catégorie « Poussins » et nous pouvons être fiers de lui.

TELETHON CHALLEX

EDITION 2021

Merci à tous les sponsors pour votre fidélité et votre générosité pour les malades et les familles

Grâce à vous, 14'024 euros ont été versés à l'AFM Téléthon

Merci aux challaisiens et challaisiennes d'être au rdv chaque année pour faire vivre l'évènement

Voici notre recette:
45 bénévoles
50 sponsors
52 gagnants à la tombola
250kg de grenouilles
(ça fait 7'500 paires de cuisses:)
150kg de lasagnes
Secouer le tout
Arroser de vin chaud, déguster, recommencer...

Merci à tous nos bénévoles pour votre engagement sans faille

A l'année prochaine!

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Extrait d'événements nationaux ou mondiaux à célébrer ou vivre en 2022

Après deux années difficiles pour la plupart d'entre nous, voici une année qui s'ouvre sur de nouveaux horizons et que nous souhaitons pleine d'espérance, de joie, de projets et d'attention aux autres.
Par une résolution adoptée le 2 décembre 2021 par l'assemblée des Nations Unies, 2022 est décrétée « année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable ». L'ONU met en valeur « le progrès de la médecine, de l'industrie, de l'agriculture, des ressources en eau, de la planification de l'énergie, de l'environnement, des communications et de la culture ».
Les élections présidentielles auront lieu en France les 10 et 24 avril 2022 pour procéder au renouvellement du mandat de l'actuel président ou à son remplacement. Il est essentiel que chacun de nos concitoyens se sente concerné et aille voter aux deux tours de cette élection primordiale. La durée du mandat présidentiel est de cinq ans, renouvelable dans notre pays.
D'autres pays d'Europe et du monde voteront pour élire leur chef(fe) de l'Etat en 2022. Ainsi Autriche (durée du mandat : 6 ans), Bosnie-Herzégovine (4), Brésil (4), Colombie (4), Corée du Sud (5), Costa Rica (4), Egypte (4), Finlande (4), Kenya (5), Philippines (6), Serbie (5), Slovénie (5), Soudan (5), sur les 193 pays que compte notre planète, éliront leur président(e) au cours de cette année 2022.
Il y a un siècle, le 7 févier 1922, Marie Curie entrait à l'Académie de médecine.
En 1972, il y a 50 ans, eurent lieu les premiers essais du Train à grande vitesse (TGV),

le 20 mars et l'ouverture de l'Ecole polytechnique aux femmes, le 2 août.
Nous fêterons les personnages illustres suivants :
Jean-Baptiste Poquelin alias Molière, né il y a 4 siècles, le 15 janvier 1622.

Marcel Proust, écrivain, mort il y a 100 ans, le 18 novembre 1922, prix Goncourt.

Joachim du Bellay, poète, né il y a 5 siècles, le 22 mai 1522.

Iannis Xenakis, compositeur, né il y a 100 ans, le 29 mai 1922.

Jules Romains, écrivain, mort il y a un demi-siècle, le 14 août 1972.

Gérard Philippe, comédien, qui a vu le jour il y a un siècle, le 4 décembre 1922.

Pier Paolo Pasolini, réalisateur, qui naquit il y a 100 ans, le 5 mars 1922.

Henry de Montherlant, écrivain, décédé le 21 septembre 1872, il y a 150 ans.

Louis Pasteur, biologiste et chimiste, né il y a deux siècles, le 27 décembre 1822.

Alain Robbe-Grillet, écrivain, né il y a 100 ans, le 18 août 1922.

Yasunari Kawabata, écrivain, prix Nobel de littérature, mort il y a 50 ans, le 16 avril 1972.

François de Sales, ecclésiastique et évêque de Genève, décédé il y a quatre siècles, le 28 décembre 1622 et devenu docteur de l'Eglise et saint.

Edmond de Goncourt, historien et écrivain, né il y a 200 ans, le 26 mai 1822.

Léon Blum, homme politique, né il y a 150 ans, le 9 avril 1872.

Alain Resnais, réalisateur, né il y a un siècle, le 3 juin 1922.

Voici donc un panorama de personnages qui ont marqué les arts, la littérature, la religion, le cinéma, les sciences et la culture.
En ce début d'année, je voudrai souhaiter à toutes et à tous un bon anniversaire et une belle année 2022 avec santé, paix et bonheur. Apportons chacun à tous nos proches le plein d'espérance, de joie, de solidarité pour profiter pleinement de la vie. Encore belle et bonne année à toutes et à tous !

Denis RAQUIN, membre du Comité de lecture du Petit Challaisien

Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...

Des Challaisiennes et Challaisiens cultivés parlent « Jardin »

Quand on regarde la définition de "jardin" dans le dictionnaire (Larousse), on trouve d'une part "Terrain, souvent clos, où l'on cultive des légumes, des fleurs, des arbres et arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de ces plantes." ou d'autre part "Espace aménagé pour la promenade ou le repos, dans un souci esthétique, et portant des pelouses, des parterres, des bosquets, des plans d'eau."
Les Challaisiennes (Mireille (M.) et Patricia (Pa.)) et les Challaisiens (Jean-Louis (J.-L.) et Paul (Pl.)) que j'ai rencontrés pour qu'ils s'expriment sur le sujet, n'ont retenu que la première définition. De plus, tous m'ont parlé principalement de légumes, très peu de fruits ou de fleurs, que pourtant on peut admirer chez eux. Voici leurs réponses à mes questions.

Depuis quand avez-vous un jardin ?
Les personnes choisies pour se prêter au jeu des questions/réponses s'adonnent toutes au jardinage depuis de nombreuses années :

M. : *depuis mon arrivée à Challex, en 1965.*
Pa. : *depuis que j'ai été engagée au Jardin botanique de Genève, où j'ai travaillé pendant plus de 25 ans au milieu de rocailles, plantes ornementales, légumes, arbres fruitiers, serres tropicale et méditerranéenne, à proximité du jardin des senteurs, de la roseraie, etc...*
J.-L. : *depuis toujours, j'ai suivi l'exemple de mes parents.*
Pl. : *depuis plus de 40 ans.*

Comment vous est venue l'idée d'en avoir un ?
A cette question, tous m'ont répondu que c'était pour avoir des légumes, frais, sains, meilleurs (gustativement) et à portée de main.

Quelles sont vos motivations pour cultiver votre jardin ?

M. : *à l'époque, il n'y avait pas de grande distribution, c'était très pratique, pour l'approvisionnement, d'avoir des légumes sur place.*
Pa. : *le fait de manger des produits non traités.*
J.-L. : *j'aime consommer mes propres légumes, non traités.*
Pl. : *j'ai mes légumes sous la main et je suis sûr qu'ils sont "bio".*

Dans l'ensemble, tous sont concernés par l'utilisation des pesticides et leurs conséquences sur la santé, et préfèrent donc produire leurs propres légumes, que de plus ils trouvent à proximité.

Suivez-vous des règles, avez-vous des méthodes? Qui vous inspire ?

M. : *je travaille à l'instinct, de manière naturelle, mais me fie au calendrier lunaire.*
Pa. : *j'ai beaucoup appris au Jardin botanique. Je suis très curieuse et me documente sur Internet et dans des journaux. Je jardine avec la lune.*
J.-L. : *je ne fais aucun traitement, mets juste un peu d'engrais organique et essaie d'être le plus "bio" possible. J'ai suivi les conseils de ma voisine pour jardiner avec la lune, jusqu'à son décès. Je fais maintenant partie des anciens, et c'est moi qui peux être sollicité pour prodiguer des conseils.*
Pl. : *je jardine à l'instinct, ne traite pas, mets juste un peu d'engrais naturel.*

Que cultivez-vous ?
Toutes les réponses ont été à peu près identiques : tomates, salades, haricots, petits pois, carottes, poireaux, bettes, betteraves rouges, courgettes, courges, fraises, framboises, etc... bref, que des fruits et légumes adaptés à notre région. Une seule personne cultive en plus des plantes anciennes.

Etes-vous satisfait(e) de vos récoltes ?

M. : *cela dépend des années. Les rendements étaient plus réguliers avant.*
Pa. : *la météo est déterminante. Nous avons parfois de la chance, ou pas !*
J.-L. : *comme je n'en vis pas, je me contente du plaisir de manger ce que j'ai planté et qui a bien poussé. J'aime aussi partager ce que je cultive et suis donc content quand ça donne bien.*
Pl. : *je suis satisfait car j'arrive à subvenir à mes besoins.*

Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...

Que vous apporte le jardinage ?

M. : cela m'occupe, me permet de faire des conserves pour l'hiver et de nourrir mes poules, qui me donnent de bons œufs.
Pa. : cela m'apporte du bonheur et du plaisir, également d'un point de vue gustatif.
J.-L. : c'est un hobby qui m'invite à prendre l'air, j'y trouve beaucoup de plaisir.
Pl. : c'est une distraction qui m'occupe bien et me permet de varier mes activités : pour l'aspect pratique, j'ai bricolé moi-même des bacs surélevés. Ainsi, ils se trouvent à une bonne hauteur. Finis les problèmes de dos !

Si on vous demandait des conseils, lesquels donneriez-vous ?

M. : avec l'âge, il faut réduire la taille du jardin, en été, s'y rendre le matin tôt et/ou le soir après les grosses chaleurs. Bien réaliser qu'il nécessite des soins quotidiens.
Pa. : il faut y consacrer du temps, s'en occuper quotidiennement.
J.-L. : ne pas cultiver une trop grande surface, étaler ses semis dans le temps pour mieux répartir les récoltes.
Pl. : mieux vaut faire un petit jardin et bien s'en occuper. Ne planter que ce que l'on peut consommer et penser à récupérer l'eau de pluie pour les arrosages.

Il ressort de mes entretiens que toutes les personnes interrogées trouvent beaucoup de plaisir dans la culture de leur jardin et qu'elles n'y voient que des avantages. Cette pratique est semble-t-il courante en France, où près de 60 % des ménages possèdent un jardin ou un potager (source INSEE). Dans l'antiquité déjà, Cicéron disait : **"Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut."**

Si vous avez envie de vous mettre au jardinage, mais que vous n'avez pas de terrain, sachez que la commune de Challex envisage de mettre à disposition de ses habitants des parcelles au lieu-dit Pré Domaine à l'angle des chemins des Carres et du chemin de la Ravoire. Pour tout renseignement, merci de contacter la mairie au 04 50 56 30 10.

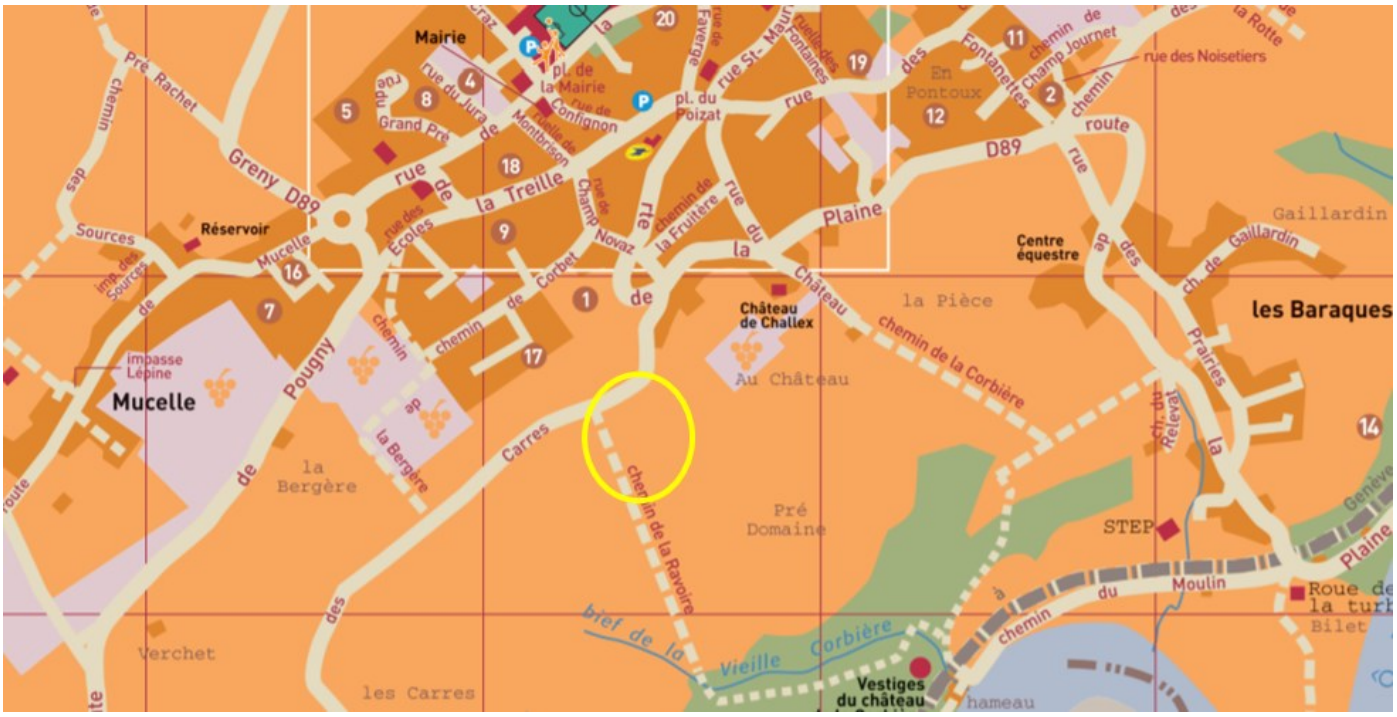

Vie pratique

Des messes sont célébrées en l'église de **Thoiry** tous les **samedis à 18 heures**. Les dates des autres célébrations dans les paroisses du groupement paroissial se trouvent ci-dessous, sous réserve de modifications. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au père Pierre-Yves Monnoyeur au **04 50 41 20 86** ou **06 86 43 19 44** ou part mail : **pierreyves.monnoyeur@gmail.com.**

Messes de décembre			Cultes de décembre		
vendredi 24	Thoiry Challex	18h00 22h00	vendredi 24	Divonne	19h00
samedi 25	Peron	10h00	samedi 25	Ferney-Voltaire	10h00
dimanche 26	Collonges	10h00			
vendredi 31	Messe aux Cyclamens	15h00			

Messes de janvier			Cultes de janvier		
dimanche 2	Farges	10h00	dimanche 2	Divonne	10h00
			dimanche 9	Ferney-Voltaire	10h00
dimanche 9	Saint Jean de Gonville	10h00	dimanche 16	Divonne	10h00
			jeudi 13	Ferney-Voltaire	20h00
vendredi 14	Messe aux Cyclamens	15h00			
dimanche 16	Peron	10h00			
dimanche 23	Challex	10h00	dimanche 23	Ferney-Voltaire Eglise Crossroads	10h00 17h00
			dimanche 30	Ferney-Voltaire	10h00

Agenda challaisien

Depuis le 9 août, le pass sanitaire est obligatoire dans les établissements recevant du public de la commune.
Les manifestations doivent faire l'objet de contrôles par les organisateurs.
Pour plus de détails sur le pass sanitaire: **Challex.fr/pass.** L'agenda est donc publié à titre indicatif. Merci de vérifier les évènements auprès des associations ou de la mairie.

Janvier				
Nom de l'association	Jour et date	heure	Lieu	Manifestation, évènement
La Campanella	mercredi 19	21h00	Salle Saint Maurice	Assemblée Générale
La Grappe	samedi 29	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée des 60 ans de l'association

Février				
Nom de l'association	Jour et date	heure	Lieu	Manifestation, évènement
La Grappe	samedi 5	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée fondue
Les Petites Scènes	vendredi 4	19h30	Maison Des Sociétés	Assemblée Générale
Association d'Animation Paroissiale	samedi 5	11h00	Salle Saint Maurice	Assemblée Générale
Coopérative scolaire	dimanche 13	18h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Spectacle
Union Sportive de Challex	samedi 19	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Repas dansant
La Chasse	vendredi 25	20h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Concours de belote